

Schéma régional d'Aménagement et de Développement du Territoire



décembre 2006

Extraits

« ...La mobilité, condition incontournable du développement, est en constant accroissement tant pour les personnes que pour les marchandises. Le positionnement géographique accentue le phénomène. Provence-Alpes-Côte d'Azur est un territoire transfrontalier et de carrefour vers le Sud de la Méditerranée comportant l'axe Rhodanien, couloir d'une extrême densité en infrastructures. Les caractéristiques géographiques de la région avec le littoral, la montagne et ses vallées d'échanges, contraignent la concentration des trafics à caractère local, régional, national et même international sur les mêmes axes. Ainsi, ces cumulations de trafics donnent lieu à des phénomènes complexes qui régissent l'organisation et la structuration des transports. Ainsi, l'accessibilité interne et externe de la région doit se réfléchir pour assurer des conditions compatibles avec les principes de développement durable et de cohésion sociale. La Liaison Grande Vitesse -LGV- vers la Côte d'Azur et la réalisation d'une percée ferroviaire sous le Montgenèvre sont les deux projets phare... »

